

# FINANCEMENT DE L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF

## VOTRE MOYEN DE PASSER À L'ACTION

L'ENTREPRENEURIAT COLLECTIF JOUE UN RÔLE IMPORTANT DANS LE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE. LES COOPÉRATIVES ET LES ORGANISMES À BUT NON LUCRATIF (OBNL) PEUVENT COMPTER SUR L'APPUI DES EXPERTS EN FINANCEMENT D'INVESTISSEMENT QUÉBEC POUR CONCRÉTISER LEURS PROJETS ET OBTENIR UN SOUTIEN FINANCIER ADAPTÉ.

### Nos solutions de financement

- Prêt à tarif concurrentiel
- Prêt en partenariat avec d'autres prêteurs
- Garantie de prêt : garantie de remboursement de la perte nette subie par l'institution financière qui vous accorde un prêt, une marge de crédit ou tout autre engagement financier à court terme
- Financement en quasi-capitaux propres (« quasi-équité ») sous forme de dette subordonnée
- Acquisition de parts privilégiées d'une coopérative

### Nos modalités

## 50 000 \$

- Financement minimal : 50 000 \$

## 100 %

- Peut couvrir jusqu'à 100 % des coûts du projet, généralement en partenariat avec d'autres prêteurs

## 25 ans

- Financement à court ou à long terme (jusqu'à 25 ans pour les immeubles)

## 24 mois

- Moratoire de remboursement du capital possible (jusqu'à 24 mois)
- Garantie de prêt aux modalités variables selon la situation de l'entreprise
- Des sûretés peuvent être exigées

---

## Exemples de projets admissibles

La majorité des projets sont admissibles. En voici quelques-uns :

- Acquisition, agrandissement, construction, modernisation d'un bâtiment
- Achat de machinerie et d'équipement
- Fonds de roulement
- Financement d'une coopérative de travailleurs actionnaires pour l'acquisition d'actions de leur employeur
- Refinancement
- Implantation sur un nouveau marché
- Acquisition d'actifs incorporels (marques de commerce, brevets, etc.)

## Critères d'admissibilité

Pour être admissibles, les coopératives et les OBNL, peu importe leur secteur d'activité, doivent avoir des activités marchandes.

## Programme favorisant la capitalisation des entreprises de l'économie sociale (CAES)

### Un levier de financement complémentaire

Afin de faciliter la réalisation des projets des entreprises d'économie sociale, Investissement Québec peut offrir un prêt de capitalisation pouvant s'ajouter à d'autres sources de capital.

Agissant par effet de levier, cette intervention en quasi-capitaux propres (« quasi-équité ») contribuera au financement de projets de démarrage, d'expansion, de redressement ou de consolidation à des conditions avantageuses (moratoire, taux d'intérêt).

## Programme d'appui à la reprise collective d'entreprises (PARC)

Si vous êtes organisé en coopérative ou songez à le faire, vous pourriez profiter de conditions avantageuses pour racheter une entreprise, en partie ou en totalité, afin d'en assurer la relève. Le nouveau Programme d'appui à la reprise collective d'entreprises (PARC), administré par Investissement Québec dans le cadre du Fonds du développement économique, dispose d'une enveloppe de 50 M\$ et la vaste majorité des secteurs d'activité y sont admissibles.



1 844 IQINFOS  
1 844 474-6367

[INVESTQUEBEC.COM](http://INVESTQUEBEC.COM)